

Université de Moncton

SENAT ACADEMIQUE

Réunion spéciale du 3 janvier 1969

ETAIENT PRESENTS:

Me Adélarde Savoie
Père Reno Desjardins
Sr. Ghislaine Cormier
M. Victor Raïche
Père Léopold Lanteigne
Père Louis Cyr
M. Victor Ross
M. Agnez Hall
Père Roland Soucie
M. Léandre Bourque
M. Yvan Albert
M. Pierre Dion
M. Fernand Girouard
Père Maurice Chamard
Père Neil Ferguson
M. Aurèle Young
M. Jean Dumas
M. Jean Cadieux
M. Maurice LeBlanc
M. Bernard Gauvin
M. Hector Frenette

1 - MOT DU PRESIDENT:

M. le Président vérifia la régularité de la convocation de cette réunion spéciale. La réunion fut convoquée quinze (15) jours avant donc, dans le délai prévu, et selon l'article 11, du procès-verbal de la dernière réunion.

2 - MEMBRES DE LA COMMISSION D'ENQUETE ACADEMIQUE:

M. le président présenta les membres de la Commission d'enquête académique:

Mgr. Marcel Lauzon - Doyen des Arts, Université Laval
M. Serge Lapointe - Doyen des Sciences, Université de Montréal
M. Harry Eastman - Doyen des Etudes Graduées, Université
de Toronto.

Il fut convenu que Mgr. Marcel Lauzon agira comme président de la dite commission.

Il fut proposé par M. Aurèle Young et secondé par M. Pierre Dion que la Commission de Planification Académique soit formée des membres tels que présentés. Adopté.

3 - MANDAT DE LA COMMISSION:

Il fut proposé par M. Victor Ross et secondé par le Père Maurice Chamard que le mandat de la Commission de Planification Académique soit le suivant:

Mandat
de la Commission de Planification académique
de l'Université de Moncton

De façon générale, faire une étude globale de la situation, de l'orientation et de la planification académiques de l'Université de Moncton et de ses collèges affiliés et annexés, dans le but de soumettre des recommandations visant à l'amélioration de l'enseignement supérieur, compte tenu des besoins actuels et futurs de la population et des étudiants francophones du Nouveau-Brunswick et des ressources de la Province et de l'Université.

De façon particulière, la Commission est priée de considérer les points suivants:

1. Déterminer les priorités académiques que doit se fixer l'Université de Moncton.
2. Etudier le fonctionnement académique de l'Université, à tous les niveaux, dans les domaines suivants:
 - a) les programmes gradués et sous-gradués
 - b) la recherche
 - c) le personnel académique
 - d) les aides audio-visuelles
3. Etudier les structures académiques:
 - a) Au niveau de l'Université en général (départements, facultés, sénat académique, etc.)
 - b) Au niveau des facultés, écoles et collèges affiliés et annexés.
 - c) Au niveau de la faculté des Arts (en regard des structures d'ensemble de l'Université).
4. Définir le rôle de l'Université et des Collèges affiliés dans la formation des maîtres à la lumière du rapport Duffie.
5. Etudier tout autre sujet connexe que la Commission jugera dans l'intérêt de l'enseignement supérieur au Nouveau-Brunswick.

le 4 janvier 1969

4 - PROCHAIN SENAT ACADEMIQUE:

La date du prochain Sénat Académique est fixée au 31 janvier 1969.

(Signé)

Me Adélarde Savoie, président

(Signé)

Hector Frenette, secrétaire